

EXTRAJUDICIAIRE

Association du Jeune Barreau de Montréal / Young Bar Association of Montreal
www.ajbm.qc.ca • Volume 24 • Numéro 1 • Février 2010

TOUS DEHORS

PLACE AUX SPORTS



mot du président *Citius, Altius, Fortius* / page03 éditorial *Entre jeu et rivalité* / page04 mot du bâtonnier *Un rendez-vous à ne pas manquer* / page05 l'AJBM en vrac *Bougez plus grâce à l'AJBM* / page06 l'AJBM en vrac *Les lauréats du Gala de l'AJBM « Les leaders de demain » sont dévoilés* / page07 l'AJBM en vrac *L'AJBM représentée lors de la Rentrée du Barreau de Paris* / page08 l'AJBM en vrac *Succès de la Journée de bénévolat des jeunes gens d'affaires de Montréal* / page08 l'AJBM en vrac *Le silence au profit d'une bonne cause* / page09 l'AJBM en vrac *Congrès annuel 2010* / page10 l'AJBM en vrac *Avis d'assemblée générale annuelle* / page11 l'AJBM en vrac *Clinique juridique téléphonique de l'AJBM... Bonjour!* / page12 espace partenaire *Du sport, les entrevues? Absolument!* / page13 sous la loupe *Quand droit et sport se rencontrent...* / page14 sous la loupe *À mi-temps entre football et litige* / page15 sous la loupe *De Rome à Vancouver* / page16 art de vivre *Restos sportifs* / page18 à noter à votre agenda / page20

EXTRAJUDICIAIRE

Association du Jeune Barreau de Montréal / Young Bar Association of Montreal
www.ajbm.qc.ca • Volume 24 • Numéro 1 • Février 2010

L'EXTRAJUDICIAIRE est le bulletin d'information de l'Association du Jeune Barreau de Montréal (AJBM). Il est tiré à 4 350 exemplaires six fois par année et distribué gratuitement à tous les avocats de dix ans et moins de pratique de la section de Montréal, ainsi qu'à la magistrature et à de nombreux intervenants du monde juridique.

Communications : M^{re} Marie Cousineau. **Rédacteur en chef** : M^{re} Pierre-Luc Beauchesne. **Directrice de la publicité** : M^{re} Maude Perras. **Conseillère à la rédaction** : M^{re} Véronique Guertin. **Journalistes** : M^{res} Marie-Pierre Bédard, Mélanie Binette, Luana Ann Church, Sonia Labranche, Charlotte Larose, Mathieu Lavallée, Rosalie-Anne Mandich, Sarah Munoz-Lacoursière, Josée Ringuette et Julie Vespoli. **Conseiller(ères) en révision linguistique** : M^{re} Pierre-Marc Boyer, Myriam Farag, Katherine Hébert-Vachon, Geneviève Ladouceur, Catherine Lamarre-Dumas et Clémentine Sallée. **Photographe** : M. Dimitri Kalachnikoff www.kalachnikoff.com. **Graphisme** : M. Philippe Héroux. **Mise en page et impression** : Mme Nicole Ducharme Monette, NDM Éditique.

Membres du conseil d'administration 2009-2010 de l'AJBM : M^{es} Antoine Aylwin, Frédérick Carle, Nicholas Cerminaro, Joséane Chrétien, Marie Cousineau, Julie Girard, Katherine Gledhill, Luc-Olivier Herbert, Ryan Hillier, Andréanne Malackiet, Natacha Lavoie, Émilie Pelletier, Karim Renno, Philippe-André Tessier et Simon Tremblay. **Directrice générale de l'AJBM** : M^{re} Catherine Ouimet.

Tous droits réservés. Dépôt légal – Bibliothèque du Canada (ISSN 0838-0880) et Bibliothèque nationale du Québec. Dans l'EXTRAJUDICIAIRE, la forme masculine désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier un texte soumis ou de le réduire. Les textes publiés ne reflètent nullement l'opinion de la rédaction, ni de l'AJBM, mais bien celle de leurs auteurs. Convention de la Poste-publications No 40031782. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au : Secrétariat permanent de l'AJBM, Maison du Barreau, 445, boul. St-Laurent, Bureau RC-03, Montréal (Québec) H2Y 3T8. **AVIS** : Tout membre qui désire que son nom n'apparaisse pas sur la liste nominative que l'AJBM transmet occasionnellement à des tiers à des fins de prospection commerciale ou philanthropique doit en informer par écrit le Secrétariat permanent de l'AJBM à l'adresse ci-haut mentionnée.



ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTREAL

L'INFORMATION JURIDIQUE... MOBILE

COMPOSEZ m.caij.qc.ca

CHERCHER AU
BON ENDROIT!



CAIJ  **mobile**
Des outils de recherche novateurs



Mot du président



Citius, Altius, Fortius

Antoine Aylwin, président
aaylwin@fasken.com

Depuis 1898, les Jeux olympiques de l'ère moderne réunissent les athlètes du monde entier pour une compétition sportive internationale. Cet hiver, le monde entier se tournera vers Vancouver pour la 3^e olympiade canadienne.

Le 8 décembre dernier, j'ai eu le plaisir de porter la flamme olympique sur son trajet canadien de 45 000 kilomètres d'un océan à l'autre. J'ai été l'un des 12 000 porteurs du flambeau qui se sont relayés à travers le pays afin de promouvoir les idéaux mis de l'avant par le mouvement olympique. Je l'ai fait principalement pour mon garçon, afin de lui transmettre les valeurs édifiantes de ce mouvement : la paix, le respect et l'amitié. Ce geste fut une façon de marquer mon engagement envers les valeurs qui constituent l'un des fondements du contrat social des générations futures.

Les Olympiques ne sont pas uniquement une question d'excellence sportive (plus vite, plus haut, plus fort), mais également un moyen de promouvoir la dignité humaine :

« Le but de l'olympisme est de mettre le sport au service du développement harmonieux de l'homme en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine. » [2^e principe fondamental de l'olympisme]

D'ailleurs, la période olympique offrira une pause aux amateurs du Canadien de Montréal, lesquels ne pourront voir leur équipe en action durant deux longues semaines. Les Jeux olympiques offriront également une trêve dans les conflits planétaires. Je lance l'idée : pourquoi ne pas faire des manifestations sportives internationales tout au long de l'année ? Ainsi, nous aurions une paix durable !

Les Jeux olympiques sont un événement rassembleur. Nous serons rassemblés pour assister, notamment, aux prouesses de nos équipes de hockey sur glace ou de nos équipes de curling. Au cours des générations, de grands sportifs et d'illustres disciplines de l'histoire olympique ont fasciné les amateurs de sport de notre pays comme, entre autres, Sylvie Fréchette, le couple Salé-Pelletier, Pierre Harvey, Marc Gagnon, Céline Dion, Jean-Luc Brassard, Alexandre Despatie, George Orton et le relais 4 fois 100m.

Les Jeux olympiques de Vancouver ajouteront de nouveaux moments mémorables à nos souvenirs.

Toutefois, ce concert de bonnes intentions restera vain si nous ne portons pas le flambeau pour faire vivre les valeurs olympiques. Ces valeurs de paix, de respect et d'amitié doivent avoir une importance capitale dans nos vies. Tout comme la promotion de l'activité physique, il ne faut pas cesser d'y croire lorsque les bonnes résolutions se sont évaporées.

Je termine en vous citant les paroles de l'honorable juge Jules Deschênes, ancien juge en chef de la Cour supérieure, prononcées lors de la cérémonie d'assermentation de nouveaux avocats en 1980 : *« Je vous invite à vous fixer comme objectif de laisser le monde un peu meilleur que si vous n'aviez pas vécu. »*

En espérant que la motivation de nos athlètes canadiens, ainsi que les valeurs qu'ils promeuvent par leurs exploits et leur noble témérité puissent nous être de précieux modèles. ■

Antoine Aylwin

Kouwaj pou tout moun qui souffri katastrof qui frappé haitia.

Éditorial



Pierre-Luc Beauchesne, rédacteur en chef
pierre-luc.beauchesne@gowlings.com

Entre jeu et rivalité

Curling, luge, hockey, ski acrobatique, patin de vitesse courte piste. Mais qu'est-ce qu'un sport, au juste ? C'est le bon moment de mettre de côté les patins et de sortir le dictionnaire. Le Petit Robert définit le mot sport comme suit : « Activité physique exercée dans le sens du jeu, de la lutte et de l'effort, et dont la pratique suppose un entraînement méthodique, le respect de certaines règles et disciplines. »

Personne n'est surpris, le sport est une compétition. Ce qu'il y a peut-être de malsain dans les sports est la nécessité de devoir être meilleur que les autres. On dit que l'important, c'est de participer, mais ce n'est pas vrai; il faut gagner, c'est ça le but. Le sport n'échappe pas à la nécessité de performer, de toujours viser la première place ou, à tout le moins, d'éviter de terminer dans le peloton de queue. Au travail comme dans les sports, on doit se dépasser.

Il est facile de devenir obsédé par la victoire et de vouloir gagner à tout prix. On peut arriver à ses fins par la tricherie, le dopage, ou en donnant des coups bas à ses adversaires. Pour franchir le premier la ligne d'arrivée, on est prêt à tout, et tous les moyens sont bons si on ne se fait pas prendre. Je me rappelle une course à pied sur le circuit Gilles-Villeneuve à laquelle j'ai participé au secondaire et où j'étais l'un des premiers à couper au travers des buissons pour gagner du temps. C'est plus fort que nous ! Il vaut peut-être mieux accrocher nos patins, nos skis et notre bobsleigh et commencer à faire des sculptures sur glace.

Prenons de grandes respirations ! Il y a d'autres conditions pour qu'une activité physique soit considérée comme un sport : celle-ci doit être exercée dans le sens du jeu. Continuons sur notre lancée et tournons les pages du Petit Robert qui définit le mot jeu de la façon suivante : « Activité physique ou mentale purement gratuite, qui n'a, dans la conscience de la personne qui s'y livre, d'autre but que le plaisir qu'elle procure. » Sentir la vitesse dans une descente en skis ou faire des figures en planche à neige dans une demi-lune fait tout oublier. Le désir de se surpasser ou de gagner n'importe plus. Ce qui compte, c'est de s'amuser et de ne penser à rien d'autre qu'à son propre plaisir.

Le jeu nous fait même oublier l'effort. Eh oui, un sport doit nous faire transpirer, nous essouffler, bref nous faire quitter notre zone de confort. Ce n'est pas tout le temps agréable, parfois ça fait mal, mais après nous sommes fiers de nous. Il faut faire attention de ne pas dépasser ses limites ou se blesser. Si nous sommes sérieux, il y a aussi l'entraînement, ce qui peut être fastidieux. Ça prend de la discipline.

Finalement, le sport suppose un certain ordre. Le jeu, la lutte et l'effort doivent se plier à des règles qui permettent de créer un équilibre entre ces trois éléments. L'effort peut faire mal si on manque de discipline. Gagner ne compte pas, si on ne respecte pas les règles qui ajoutent du piquant au jeu et lui donnent un certain sens.

Les Olympiques vont égayer notre mois de février. Même si nous les regardons à la télé, les sports nous changent les idées. Mais, n'oublions pas de profiter des belles journées d'hiver et allons jouer un peu dehors ! ■

Pierre-Luc Beauchesne

L'ExtraJudiciaire tient à s'excuser auprès du Journal du Barreau d'avoir omis d'indiquer le crédit photo suivant, qui devait accompagner la photo de M^e Michèle Moreau à la page 10 du dernier numéro : « Jacques Pharand, Journal du Barreau ».

Mot du bâtonnier



Nicolas Plourde, bâtonnier de Montréal
batonnier@barreaudemontreal.qc.ca

Un rendez-vous à ne pas manquer

C'est un secret de polichinelle : nous aurons un nouveau Code de procédure civile d'ici peu. Qui la ministre de la Justice écouterait-elle ?

Les juges insistent depuis longtemps pour introduire le concept de l'expert unique, qui a fait ses preuves en Angleterre. Un projet pilote à cet effet a été lancé à Laval il y a un an, mais il semble que les avocats, toujours astucieux, entreprennent dorénavant leurs recours à Montréal...

Les juges militent aussi pour limiter les interrogatoires et le temps attribué à trancher les objections. À la Cour supérieure de Montréal, deux juges par semaine sont affectés à cette tâche. Trop d'avocats s'entêtent encore à ne pas prendre les objections sous réserve.

Voici deux exemples qui nous seront mis sous le nez quand viendra le temps de négocier. Notre système judiciaire est l'un des meilleurs au monde, mais il comporte de graves lacunes. Il nous faudra donc être ouverts à de nouvelles façons de faire et ne pas nous camper dans le statu quo. Évidemment, que ce soit pour l'expert unique ou d'autres sujets, il ne faudrait pas importer ou inventer des solutions dont les effets s'avèreraient pervers. Le gouvernement devra ainsi faire preuve de prudence et être à l'écoute des avocats, qui demeurent les experts en la matière. Quant à nous, nous devons n'avoir qu'un seul intérêt à cœur : celui du justiciable.

Outre ces questions, il est à espérer que la ministre de la Justice profitera de ce rare moment pour enchâsser cette nouvelle culture dont nous parlons depuis plusieurs années, soit celle de la justice participative.

Cela pourrait se faire par l'introduction du « Pre-Action Protocol » ou, en français, du « Protocole préjudiciaire ». Il s'agit d'une autre idée qui nous vient de l'Angleterre. De quoi s'agit-il ? Dans un texte publié en mars 2009, l'ancien Juge en chef de la Cour du Québec, l'Honorable Guy Gagnon, maintenant à la Cour d'appel, décrivait le Protocole préjudiciaire comme suit :

« En fait, il s'agit d'un énoncé de règles qui trouvent application en amont de la judiciarisation du conflit. Le protocole est un amalgame de formalités à suivre et de recommandations imposées aux parties ainsi qu'à leurs avocats, et qui constituent en quelque sorte un code de bonne conduite à mettre en pratique avant que s'engage officiellement la contestation devant les tribunaux.

Le cadre qu'impose le protocole tend à faciliter l'échange d'informations, et ce, avec diligence. Par un tel protocole, on vise essentiellement à encourager un règlement rapide du conflit, que ce soit à une étape antérieure à la judiciarisation de celui-ci ou dès que l'affaire est effectivement judiciarisée. Il permet également une gestion plus efficace des suites judiciaires. »

Le Protocole préjudiciaire devrait être l'un des premiers chapitres du nouveau Code de procédure civile. Si la ministre veut réellement améliorer l'accès à la justice, diminuer les coûts et réduire les délais, c'est par là qu'elle devrait commencer. ■

Nicolas Plourde

L'AJBM en vrac

Bougez plus grâce à l'AJBM

Pas toujours facile de concilier travail et exercice physique! Trop souvent, l'arrivée sur le marché du travail mène à une diminution du temps consacré à l'activité sportive. Soucieux de permettre à ses membres de garder la forme, le Comité des activités sociales et sportives de l'AJBM (le « CASS ») a comme mandat de leur donner des occasions de brûler quelques calories tout en s'amusant. Le CASS a organisé diverses activités sportives en 2009, dont notamment le tournoi de flag football.

Et ça continue, puisque plusieurs activités sont prévues pour 2010 :

1. Tournoi de karting : le 3 février 2010, à Action Karting 500
2. Tournoi de hockey cosom : le 10 avril 2010, à l'UGAM
3. Tournoi de golf en collaboration avec le Barreau de Montréal : le 8 juillet, au Club de Golf le Diamant de Mirabel

Pour obtenir plus d'informations sur ces activités, nous vous invitons à consulter le site web de l'AJBM à l'adresse www.ajbm.qc.ca. Vous pouvez d'ailleurs vous inscrire dès maintenant pour ces activités auprès d'Amalia Jeannot (ajeannot@ajbm.qc.ca). **Le délai d'inscription est au plus tard deux semaines avant chaque événement.**



Le CASS sonde le terrain

Impliquez-vous!

Le CASS recherche des bénévoles pour l'assister dans l'organisation de ses activités sociales et sportives. Si vous voulez vous impliquer en devenant membre de ce comité de l'AJBM, faites-nous signe. Vous avez des idées, projets ou suggestions? Contactez-nous à socio@ajbm.qc.ca.

Un tournoi de poker : qu'en pensez-vous?



Le CASS est actuellement en discussion avec plusieurs intervenants afin de mettre sur pied et réaliser, d'ici le mois de mai 2010, un nouvel événement.

À cet effet, le CASS désire connaître votre intérêt pour une éventuelle participation à un tournoi de poker, et ce, sans vous y engager formellement! Nous apprécierions recevoir vos commentaires et vos suggestions.

Au plaisir de vous voir en grand nombre à nos prochaines activités! ■



L'AJBM en vrac

Les lauréats du Gala de l'AJBM « Les leaders de demain » sont dévoilés

À chaque année, le Gala de l'AJBM « Les leaders de demain » permet à la communauté juridique montréalaise de se rendre compte de la qualité et de la force de sa relève. La troisième édition du Gala, qui a eu lieu le 26 novembre dernier à l'Hôtel Nelligan, n'a pas fait exception.

Pendant la soirée, une présentation audiovisuelle a permis aux 200 participants d'en connaître un peu plus sur les 18 finalistes, qui se sont démarqués dans leur domaine de droit respectif, par l'excellence de leur dossier, leur implication sociale, leurs réalisations personnelles et professionnelles, ainsi que leur vision et leurs perspectives.

Au cours du cocktail dînatoire, le groupe « The Legal Tenders », composé de jeunes avocats membres de l'AJBM, M^e Jean-Daniel Bélanger, Langlois Kronström Desjardins, M^e Patrick Naccache, Langlois Kronström Desjardins, M^e Louis Séveno, Woods et M^e Louis-Philippe Taddeo, Dunton Rainville, ont offert une prestation musicale enlevante.

Vers la fin de la soirée, l'identité des lauréats « Avocats/Avocates AJBM de l'année 2009 », sélectionnés par le Conseil des Gouverneurs, a été dévoilée : M^e Hugo Jean, dans la catégorie **Contentieux/juriste de l'état**, M^e Maude Fréchette, dans la catégorie **Droit corporatif**, M^e Walid Hijazi, dans la catégorie **Droit criminel et pénal**, M^e Justin Roberge, dans la catégorie **Droit familial**, M^e Dominic Belley, dans la catégorie **Litige civil et commercial** et



Photo : l'irrigue.com

Les lauréats et finalistes

M^e Geeta Narang, dans la catégorie **Pro bono / Implication sociale**.

Félicitations aux lauréats ainsi qu'aux finalistes !

L'AJBM tient à remercier les invités d'honneur et les participants pour leur présence ainsi que le comité organisateur pour son travail acharné. Un merci tout particulier aux partenaires majeurs de l'AJBM : Banque Scotia, CAIJ, CL Juridique, H&A Forensics, Lexis Nexis, SOQUIJ, ZSA Recrutement Juridique. Merci également aux commanditaires de la soirée : Bélanger Sauvé, Borden Ladner Gervais, Gowlings, Heenan Blaikie, Miller Thomson Pouliot et Woods, ainsi qu'à Magma Design, partenaire de services, pour avoir contribué à la réussite de l'événement. ■

Partenaire
Platine

**MILLER
THOMSON
POULIOT** SENCRL

Avocats, agents de brevets et de marques de commerce



POUR VOUS

RECHERCHES DE NOMS
ET DE MARQUES
DE COMMERCE

FOURNITURES
JURIDIQUES

DROIT DES
SOCIÉTÉS/COMPAGNIES



marque d'or

651, rue Notre-Dame O.
3^e étage
Montréal (Québec)
H3C 1J1

514.393.9900
1.800.668.0668
www.marquedor.com

L'AJBM en vrac

L'AJBM représentée lors de la Rentrée du Barreau de Paris

Bien qu'à Montréal la rentrée des tribunaux ait lieu au début du mois de septembre, c'est en décembre que se tient la Rentrée du Barreau de Paris. Et cette année, grâce à l'invitation qui lui a été lancée par la Conférence du Stage du Barreau de Paris, une importante délégation de l'AJBM était présente.

Lors de cet événement, qui s'est tenu du 3 au 5 décembre derniers, de nombreux avocats, bâtonniers et juristes du monde entier étaient réunis pour échanger sur l'évolution du droit dans le monde, l'accessibilité à la justice, de même que sur un sujet d'actualité en France : les droits de la défense et le droit à la présence de l'avocat.

Lors de la séance solennelle de la Rentrée, Madame Michèle Alliot-Marie, ministre de la Justice et des Libertés, a prononcé un discours sur les objectifs de la réforme de la procédure pénale qui s'amorce en France. Des changements seraient notamment à prévoir en ce qui concerne les droits du justiciable lors de la « garde à vue ». M^e Christian Charrière-Bournazel, bâtonnier de Paris, s'est également adressé à l'auditoire.

La Rentrée du Barreau de Paris a permis à la délégation de l'AJBM de représenter notre association sur la scène internationale, de tisser des liens avec les autres associations de jeunes avocats, notamment celles de Paris, Lausanne, Bruxelles, Genève, Québec et Londres, en plus de discuter de projets et activités pouvant être organisés avec ces dernières dans les mois à venir. ■



La délégation de l'AJBM à Paris

Succès de la Journée de bénévolat des jeunes gens d'affaires de Montréal

Le 5 décembre dernier avait lieu la première édition de la Journée de bénévolat des jeunes gens d'affaires de Montréal. Cet événement, organisé par l'AJBM en collaboration avec les associations Bénévoles d'affaires, Cataléthique, la Jeune Chambre de commerce de Montréal, l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec et la Société québécoise des professionnels en relations publiques, s'est avéré un franc succès. En effet, plus de 120 bénévoles provenant des différentes associations organisatrices ont mis la main à la pâte pour aider 13 organismes sans but lucratif de Montréal venant en aide aux personnes démunies. Armés de leur bonne humeur, les bénévoles ont accompli des tâches variées allant de la peinture à la collecte d'argent auprès des automobilistes dans le cadre de la guignolée, en passant par le montage d'une scène pour la tenue d'un spectacle.



Photo : Daniel Belle-Isle

Cette journée se voulait une occasion d'aider les gens les plus démunis tout en profitant d'une occasion de réseautage unique.

L'AJBM remercie tous les membres qui ont participé à l'événement et qui ont apporté leur support à ces organismes qui travaillent toute l'année pour améliorer les conditions de vie des gens dans le besoin. L'AJBM vous donne rendez-vous à tous pour la deuxième édition de l'événement, qui se tiendra l'an prochain. ■

L'AJBM en vrac

Le silence au profit d'une bonne cause

Pour une 16^e année consécutive, l'AJBM appuie la Fondation de la Maison du Père, un organisme qui se voue au bien-être des hommes itinérants de la métropole. Afin de soutenir son engagement et d'assurer la pérennité de la mission de cet organisme, l'AJBM organise sa collecte de fonds annuelle.

C'est le 9 février prochain qu'aura lieu le Souper à la Maison du Père organisé par l'AJBM. Lors de cet événement, avocats et membres de la magistrature travailleront une fois de plus de concert afin de servir un repas à quelque trois cents itinérants.

Dans le cadre de cet événement, l'AJBM profite de l'occasion pour organiser une collecte de fonds destinée aux œuvres de la Maison du Père. L'appui annuel de la communauté juridique est significatif pour cet organisme, qui ne reçoit aucune subvention et qui réussit à

fonctionner uniquement grâce aux dons de la collectivité.

L'AJBM vous convie donc cette année à une soirée unique et divertissante au profit de la Maison du Père, soit un 6@8 Encan silencieux. Vos collègues seront barmans et barmaids d'un soir afin de remettre tous les profits de la soirée à l'organisme. Les biens qui feront l'objet de l'encan silencieux seront publicisés sous peu dans l'AJBM Express.

Si vous désirez contribuer, l'AJBM recueillera aussi vos dons. À cet effet, vous pouvez faire parvenir un chèque à l'ordre de la « Fondation de la Maison du Père », aux soins de Mme Fannie Tremblay, Association du Jeune Barreau de Montréal, 445, boulevard Saint-Laurent, bureau RC-03, Montréal, Québec, H2Y 3T8. Un reçu pour impôt sera remis pour les dons de plus de 20 \$.



Montréal
26-27 avril 2010

**Si vous utilisez un ordinateur,
cette conférence est pour vous.**



**Inscrivez-vous avant le 12 mars 2010
et profitez des tarifs hâtifs:**

www.legalit.ca

Une activité de:



ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTRÉAL

Organisée en collaboration avec:



L'ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN
THE CANADIAN BAR ASSOCIATION
Division du Québec - Québec Branch



ALA Québec



**La plus importante conférence nationale
sur l'impact des technologies de l'information
et leur potentiel pour le droit**

Des centaines de participants attendus

Prix de présence attrayants

Crédits de formation continue obligatoire (sujet à approbation)

Prix réduits pour membres de l'AJBM

Choisissez parmi 25 séances totalisant 32 heures axées sur les thèmes suivants :

Juridique : Cybercriminalité; Administration de la preuve électronique; Propriété intellectuelle; Droit commercial.

Pratique : Technologies en salle d'audience; *Early adopters*; Astuces et nouveautés au bureau ou ailleurs; Avocats en entreprise.

Vitrine technologique (accès gratuit) : Communications écrites; Recherches et traitement; *Cloud computing*; Gestion des cabinets.

13 & 14 MAI - COEUR DES SCIENCES UQAM

×
 ×
 ×
 ×
 ×
 ×
 ×
 ×

14 MAI

Les clauses de non-concurrence en matière de vente d'entreprise et en matière d'emploi (Me Nathalie-Anne Béliveau, Fasken Martineau)

Droit de l'emploi: Le contrat individuel de travail - Développements récents (Me Bonhomme et Me Chantal Lamarque Heenan Blaikie)

rence: Rendre justice dans une société plurielle et dans
re: défis et enjeux (L'Honorable J.J. Michel Robert, J.-C., et deux

- ✕ Les récents amendements aux lois applicables en situation d'insolvabilité et leur impact en matière de financement bancaire (Me Bernard Boucher, Blake, Cassels & Graydon)
- ✕ Trial advocacy: la préparation d'un plan d'argumentation (Me Peter Kalichman, Irving Mitchell Kalichman, et un co-conférencier)
* conference held in english

Créativité: la trouver chez tout juriste, essentiel pour réussir
(Me Hubert Sibre, BCF)

Les nouvelles normes de comptabilité et de vérification des états financiers: quels impacts sur la pratique des avocats? (Mme Sophie Bureau, CA, M. Jean-François Trépanier, CA, et Mme France Thériberge, CA, Raymond Chabot Grant Thornton)

Le pouvoir discrétionnaire de l'État
(Me Eric Dufour, Justice Québec)

Lunch et Conférence: Conciliation travail - famille: Les défis de la famille face à la pratique du droit (L'Honorable Pierrette Sévigny, J.C.s. et Me Richard McConomy, McConomy Narvey & Green)

L'interrogatoire et le contre-interrogatoire des témoins experts
(Me Louis P. Bélanger et Me Marc -André Coulombe, Stikeman Elliott, et M. Jonathan Allard, Navixant Consulting)

Les injonctions Anton Piller, Mareva et Norwich (Me Mathieu Piché-Messier, Borden Ladner Gervais, Me Jeremy Wisniewski, Heenan Blaikie, et M. Jean - François Legault, Samson, Bélair/ Deloitte & Touche)

L'AJBM en vrac

Avis d'assemblée générale annuelle

Les membres de l'Association du Jeune Barreau de Montréal (AJBM) sont convoqués à la prochaine assemblée générale annuelle, qui se tiendra le jeudi 13 mai 2010, à compter de 18h00, au Cœur des Sciences de l'UGAM, situé au 175, avenue du Président-Kennedy, à Montréal (Québec). L'ordre du jour est le suivant :

- | | |
|--|--|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 6. Dépôt du rapport annuel du président et des administrateurs |
| 2. Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour | 7. Ratification des gestes posés par le conseil d'administration durant l'exercice 2009-2010 |
| 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 30 avril 2009 | 8. Communication du résultat des élections, le cas échéant |
| 4. Réception des états financiers pour l'exercice 2009-2010 | 9. Mot du président élu pour l'exercice 2010-2011 |
| 5. Nomination des vérificateurs pour l'exercice 2010-2011 | 10. Varia |
| | 11. Levée de l'assemblée |

Les membres de l'AJBM auront alors l'occasion de poser toute question pertinente à l'égard du rapport des administrateurs, des états financiers ou des affaires de l'AJBM.

Avis de la procédure de mise en candidature

Tout membre votant de l'AJBM peut soumettre sa candidature au poste d'administrateur ou de vice-président.

Est membre votant de l'AJBM, tout avocat assermenté le ou après le 1^{er} mai 2000 et dûment inscrit au Tableau du Barreau du Québec, section de Montréal.

Est éligible au poste de président tout membre votant de l'AJBM ayant déjà siégé au conseil d'administration, sauf dans l'éventualité où aucun membre ayant déjà siégé conseil d'administration ne pose sa candidature.

Trois scrutins distincts seront tenus : pour le poste de président;

pour le poste de vice-président; et pour les douze postes d'administrateurs.

Les bulletins de mise en candidature (disponibles sur www.ajbm.qc.ca) doivent être transmis à la présidente d'élection au moins 21 jours avant la date fixée pour l'assemblée générale annuelle des membres de l'AJBM et la tenue du scrutin. Ce bulletin doit être dûment signé par le candidat de même que par dix autres membres votants de l'AJBM. Tout bulletin de mise en candidature dûment complété doit parvenir par courrier ou télécopieur au siège de l'AJBM au plus tard le mercredi 21 avril 2010, à 17h00, à l'adresse suivante :

445, boulevard St-Laurent
Montréal (Québec) H2Y 3T8

Téléphone : 514.954.3450
Télécopieur : 514.954.3496

Avis d'élection

À compter du 22 avril 2010, sera affichée sur le site Internet www.ajbm.qc.ca :

- la liste des candidats aux douze postes d'administrateur, à la première vice-présidence et à la présidence de l'AJBM, selon le cas, si le nombre de candidatures valides reçues excède le nombre de postes à combler; ou
- la liste des administrateurs élus par acclamation.

Dans ce premier cas, l'élection aura lieu le jeudi 13 mai 2010. Les bureaux de scrutin seront alors ouverts de 8h00 à 16h30 au Salon des avocats au Palais de Justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal (Québec).

Il y aura également un bureau de scrutin situé au Cœur des

Sciences de l'UGAM, situé au 175, avenue du Président-Kennedy, à Montréal qui sera ouvert de 11h30 à 18h00 le 13 mai 2010.

Un bureau de vote par anticipation sera ouvert le vendredi 7 mai 2010 entre 10h00 et 17h00, au siège de l'AJBM situé à l'adresse indiquée ci-dessus. Afin d'être admis au vote par anticipation, l'électeur devra déclarer au scrutateur qu'il a des raisons de croire qu'il lui sera difficile de voter le jour de l'élection. Seuls les membres votants en règle de l'AJBM le jour du scrutin, auront droit de vote lors de l'élection.

Chaque candidat aura le droit de nommer un représentant afin d'observer le dépouillement du scrutin.

AVIS DONNÉS À MONTRÉAL (QUÉBEC), CE 23 JANVIER 2010

M^e Magali Fournier
Présidente d'élection

M^e Frédérick Carle
Secrétaire trésorier

L'AJBM en vrac

Clinique juridique téléphonique de l'AJBM... Bonjour !

Pionnière en matière de services juridiques *pro bono* au Québec, l'AJBM renouvelle une fois de plus cette année son rendez-vous juridique annuel avec la population, et ce, aux quatre coins du Québec. La Clinique juridique téléphonique est l'occasion pour les citoyens d'avoir accès gratuitement à un avocat afin de s'informer sur leurs droits et leurs obligations. Qu'il s'agisse de problèmes reliés à la famille, à la consommation de biens, au travail, à la gestion des successions ou aux conflits entre voisins, les avocats bénévoles répondront à toutes les questions du public.

Pour une deuxième année consécutive, l'AJBM pourra compter sur l'appui du Barreau du Québec à titre de partenaire principal de l'événement. Soulignons également l'arrivée d'un nouveau partenaire, Éducaloi, qui nous accueillera cette année dans ses locaux. Cette collaboration assurera sans aucun doute le succès de la 20^e édition de cet événement *pro bono* unique au Québec.

L'an dernier, plus de 70 bénévoles ont répondu à plus de 750 appels téléphoniques durant la fin de semaine de la Clinique. Cette année, l'AJBM souhaite atteindre un taux

de participation record de 1 000 appels! Pour ce faire, une centaine de bénévoles devront être du rendez-vous.

Compte tenu du nombre croissant d'appels provenant de l'extérieur de Montréal, l'AJBM renouvellera une fois de plus cette année l'invitation aux autres associations de jeunes barreaux. Leur apport positif à l'événement sera un atout pour cette 20^e édition alors qu'un deuxième centre d'appels a été confirmé à Québec pour répondre aux questions des citoyens. Il s'agit d'une première pour la Clinique, alors que le Jeune Barreau de Québec se joint à nous à titre de collaborateur de l'événement.

Joignez-vous à notre équipe de bénévoles qui, au cours des dernières années, s'est renouvelée et relayée dans le temps afin d'être les ambassadeurs d'une mission : l'accessibilité à la justice. Venez partager vos connaissances et soyez au rendez-vous les 27 et 28 mars prochains afin de répondre « Clinique juridique téléphonique de l'AJBM... Bonjour! ». ■

Barreau
du Québec



educaloi.qc.ca

Quoi ?	Clinique juridique téléphonique de l'AJBM
Où ?	Éducaloi, 407, boulevard Saint-Laurent
Quand ?	Les 27 et 28 mars 2010, de 9h00 à 17h00
Combien de temps ?	4 heures par bénévole
Comment participer ?	Contactez Mme Fannie Tremblay, coordonnatrice aux services juridiques <i>pro bono</i> au 514.954.3487 ou par courriel à ftremblay@ajbm.qc.ca



Tout est une question de contexte

L'examen chronologique de courriels, sans avoir accès aux courriels précédents et subséquents, peut s'avérer difficile et fastidieux.

Découvrez comment Email Threads d'eExamine reconstruit les arbres de conversation courriel pour permettre l'examen des courriels dans leur contexte original, rehaussant considérablement ainsi l'efficacité de l'examen ainsi que les résultats de votre équipe.

eEXAMINE[™]
Email Threads

H&A eDISCOVERY

1 866 233 5577
HAEDISCOVERY.COM

Espace partenaire

Du sport, les entrevues ? Absolument !



M^e Dominique Tardif
Directrice - Bureau de Montréal
ZSA Recrutement Juridique
dtardif@zsa.ca

Le temps de la course au stage est définitivement révolu. Les réponses préfabriquées aux questions des intervieweurs devraient donc l'être aussi. Aussi désagréable et inconfortable que puisse paraître à certains le processus d'entrevue, mieux vaut s'y préparer pour bien performer, car ici, point de seconde chance. Quelques conseils ?

D'abord, informez-vous sur l'employeur et les individus que vous rencontrerez. Vos connaissances feront preuve de votre intérêt et vous permettront de mieux répondre à l'incontournable question du « Pourquoi vouloir travailler chez nous ? ». Vous NE pouvez PAS donner la même réponse à trois cabinets distincts : ils sont différents les uns des autres (et veulent vous l'entendre dire !). Assurez-vous également de savoir expliquer votre intérêt pour votre champ de pratique en évitant les raisonnements circulaires du type « J'aime le droit du travail parce que le domaine m'intéresse depuis l'université », qui n'apportent aucune valeur ajoutée ni ne répondent à la question. Suivant ce même exemple, attention aux réponses du type « J'aime le droit du travail parce que c'est un droit humain », auxquelles on pourrait facilement opposer une question du genre « humain comme le droit matrimonial ? », laquelle vous donnera l'impression de devoir vous justifier d'une réponse incomplète.

Quant à l'épineuse question « Pourquoi vouloir quitter votre emploi actuel ? », gardez-vous de tomber dans la superficialité en invoquant la classique « Je recherche de nouveaux défis ! ». S'il est vrai qu'il faut faire preuve de délicatesse et éviter des jugements de valeur susceptibles d'écorcher votre actuel employeur, il vous est évidemment

permis de vous en tenir aux faits et d'expliquer vos motivations à quitter, qu'il s'agisse du désir d'accéder à des dossiers de plus grande envergure ou encore de trouver une équipe au sein de laquelle vous aurez plus d'affinités. Maintenez l'équilibre entre le tourbillon de paroles et un discours trop peu loquace : suivez votre interlocuteur et répondez aux questions sans vous égarer. L'assurance est la bonne attitude, au contraire de la trop grande confiance ou de l'insécurité : ajustez la dose ! Prenez soin d'appuyer vos affirmations d'exemples concrets pour être plus convaincant : référez-vous à votre dernière évaluation, aux commentaires positifs d'un client ou à l'un de vos dossiers plutôt que de simplement vous en remettre au fait qu'on apprécie votre bon jugement et votre initiative.

Enfin, rien ne sert d'imposer le rythme de l'entrevue : vous pourrez normalement poser quelques questions à la fin de l'entretien. C'est la dernière occasion de vous faire valoir en faisant preuve de pertinence, d'où l'exclusion des discussions sur des détails « logistiques » tels les heures facturées, les vacances ou le salaire offert.

Dernière chose : n'oubliez pas de vous laisser connaître sous votre vrai jour lors de votre entrevue et de conserver votre spontanéité ! Bon entraînement ! ■

**Tout ce que vous allez dire
ne sera pas retenu contre vous.**

DÉPRESSION, STRESS, DÉPENDANCE

PAMBA

Programme d'Aide aux Membres du Barreau du Québec, à leurs conjoints
et aux stagiaires et étudiants de l'École du Barreau www.barreau.qc.ca/pamba

Montréal: 514.286.0831
Extérieur: 1800.74PAMBA

Sous la loupe

Quand droit et sport se rencontrent...



Marie-Pierre Bédard, journaliste
mpbedard@donatimaisonneuve.ca

J'ai récemment eu l'occasion de discuter avec M^e Michael Spanier du cabinet Heenan Blaikie. Avocat de formation, ce dernier a orienté sa pratique en droit du sport et du divertissement. Il est également agent d'athlètes canadiens. Il nous fait donc découvrir un côté moins connu de la pratique du droit, mais en grande évolution...

Afin de nous permettre de vous connaître davantage, pourriez-vous expliquer votre parcours menant à cette pratique si spécialisée ?

Je n'ai pas suivi de formation particulière afin d'en arriver à œuvrer dans ce domaine. Il n'existait malheureusement pas, à l'époque où j'ai fait mes études, de cours en droit du sport. Maintenant, les universités réalisent la demande et l'intérêt pour ce genre de cours. C'est tout de même récent quand on compare avec les États-Unis où plusieurs écoles de droit offrent ce type de cours. J'ai donc débuté à pratiquer dans le domaine par intérêt et parce que le sport était une passion. Ma pratique m'amène donc à travailler avec plusieurs clients qui œuvrent dans le domaine du sport. Par exemple, je représente des équipes de la Ligue nationale de hockey lors des séances d'arbitrage salarial. Je suis également agent d'athlètes. Les athlètes avec qui je travaille pratiquent divers sports dont le patinage de vitesse, la course automobile et même le combat extrême.

Comme ne devient pas agent d'athlètes qui veut, j'imagine que des contacts dans le domaine sont nécessaires ?

C'est effectivement un petit monde. Développer une spécialisation dans ce domaine nécessite un bon réseau et

des contacts. Ce n'est pas facile pour la relève parce qu'il faut prendre le temps de comprendre les rouages du milieu, les éléments spécifiques à chaque sport. La réalité est bien différente d'un sport à l'autre. Tout ça vient avec l'expérience.

Qu'est-ce qui vous attire dans le travail d'agent ?

Le travail d'agent n'occupe pas la moitié de mon temps comme avocat. Il s'agit d'un métier spécialisé que je n'ai jamais fait pour le profit. C'est ma façon de donner en retour des efforts que font ces athlètes. Je travaille avec plusieurs athlètes olympiques et j'ai toujours eu beaucoup de respect pour ces gens qui consacrent souvent leur vie à une discipline où tout peut se jouer en quelques secondes. Et ce sont des athlètes à qui les commanditaires pensent moins quand les Jeux olympiques sont terminés.

Finalement, que pense l'agent sportif de l'affaire Tiger Woods ?

M. Woods aura réussi à créer tout un mystère autour de cette histoire en ne s'exprimant pas publiquement. On tente toujours de contrôler l'information qui sortira dans les médias. Reste cependant qu'il entendra toujours parler de cette histoire sur les parcours de golf pour le reste de sa carrière, alors qu'il devrait être reconnu pour son grand talent. ■



M^e Michael Spanier



Votre groupe fait de vous quelqu'un de privilégié



Grâce au partenariat entre l'Association du Jeune Barreau de Montréal et La Personnelle, vous avez accès à une assurance auto qui vous permet de préserver la valeur de votre voiture plus longtemps et d'éviter les soucis financiers.

Demandez une soumission :

1 888 GROUPES

(1 888 476-8737)

lapersonnelle.com/ajbm

® Marque déposée de La Personnelle, compagnie d'assurances.



Sous la loupe

À mi-temps entre football et litige



Luana Ann Church, journaliste
luana.church@lemeac.com

Tout comme 22 575 Québécois, Matthieu Proulx est avocat. Il est aussi maraudeur pour les Alouettes de Montréal. Portrait d'un confrère hors norme passionné par le sport et le droit.

Il a remporté avec les Alouettes de Montréal la plus récente Coupe Grey dans une finale digne d'un film hollywoodien. Tirant de l'arrière, les Alouettes ont en effet effectué une remontée spectaculaire au tout dernier moment, remportant les honneurs 28 à 27. Avant d'en arriver à ce résultat, M^e Proulx a emprunté un parcours atypique : « Le football est arrivé par accident dans ma vie. L'automne marque une période creuse dans le sport. Je cherchais un sport pour combler ce temps mort et le football est tombé à point. » C'est suivant les conseils d'amis qu'il a décidé de tenter sa chance au niveau midget dans ce sport alliant tactique et physique. L'expérience est concluante : il joint les rangs des Phénix du Collège André-Grasset et du Rouge et Or de l'Université Laval. C'est à cette université que M^e Proulx a effectué ses études en droit civil en quatre ans, afin de lui permettre la conciliation des 40 heures par semaine dédiées au football et à l'étude du droit. « C'est surprenant mais le droit et le football sont complémentaires. Le football contribue à ma pratique car il m'apporte le sens du travail d'équipe et la discipline, alors que le droit exige une rigueur qui m'aide au football et me facilite l'apprentissage et la mémorisation des jeux. »



M^e Matthieu Proulx

Ce mariage sport/études s'est fait au prix de sacrifices : pas de participation aux Law Games, vie sociale et implication facultaire réduites. Mais M^e Proulx n'a pas de regrets. Disons que les choses se passent plutôt bien pour lui à ce jour. Ce dernier a non seulement remporté de nombreux succès sur le terrain (Deux Coupes Vanier, Recrue des Alouettes 2005, Coupe Grey 2009 et Étoile division Est 2009), mais il aussi complété son Barreau en

2007 tout en étant footballeur dans la Ligue canadienne de football. Avocat au sein de la firme Lapointe Rosenstein Marchand Melançon en litige civil et commercial, M^e Proulx revêt la toge de décembre à mai pour ensuite enfiler l'attirail de footballeur de juin à novembre. Supporté par ses collègues, il affirme gérer très bien ses dossiers. Si sa carrière de footballeur s'est imposée par hasard, un tel constat est impossible pour la pratique du droit. Petit-fils de l'honorable Albert Gobeil, juge en chef de la Cour du Québec, il n'a pas hésité longtemps : « Le rêve de devenir avocat est venu bien avant d'être footballeur. Je pensais jouer au football universitaire et ensuite être avocat, mais pas d'avoir une carrière juridique et sportive simultanée. »

Photo : D.R.

On pourrait croire qu'avec cette double carrière, il reste peu de temps à M^e Proulx pour s'impliquer dans la communauté. Or, tel n'est pas le cas : « En tant que sportif professionnel, il m'est possible d'influencer les jeunes et les motiver à rester à l'école, faire du sport et adopter un régime alimentaire

sain. Cela explique en partie pourquoi je visite des écoles et participe à des conférences. » La cause des jeunes lui tient à cœur et le programme Adoptez un Alouette, qui permet à des membres de l'équipe de visiter des écoles du Québec, en est un exemple. M^e Proulx est conscient qu'une carrière de sportif professionnel n'est pas éternelle. Bien que désirant avoir une pratique établie, il reste ouvert à la possibilité de devenir commentateur sportif ou agent sportif. Avec tous ces projets, mieux vaut garder l'œil ouvert, car nous allons continuer à entendre parler de Matthieu Proulx! ■

Sous la loupe

De Rome à Vancouver :

Richard W. Pound, 50 ans de sport olympique



Mélanie Binette, journaliste
melanie.binette@saaq.gouv.qc.ca

Il neige sur Montréal. Un journée qui rappelle que nous sommes à l'aube des XXI^e Jeux olympiques d'hiver. Aujourd'hui, je rencontre un homme passionné qui se rendra à Vancouver. Un athlète dont la carrière sportive a débuté à trente-six heures de bateau au nord de cette île, là où savoir nager est un incontournable : Ocean Falls est entourée d'eau.

Né en Ontario, Richard W. Pound vit au Québec au cours de son enfance. Son père ingénieur travaille pour des usines de pâtes et papier à Trois-Rivières et à La Tuque.

En Colombie-Britannique, à l'âge de huit ans, son entraîneur le met au défi : nager contre les grands de dix et onze ans. De compétition en compétition, le plaisir qu'il éprouve à nager fait naître en lui la fibre compétitive. Au niveau international, il performe aux Jeux Panaméricains en 1959, aux JO de Rome en 1960 et aux Jeux du Commonwealth en 1962. Son plus grand souvenir : le moment où l'avion dans lequel il prenait place se pose à Rome. La cérémonie d'ouverture est également un moment qu'il est loin d'oublier. Comme nageur, il détient humblement un record, celui d'être le dernier nageur canadien à avoir participé à une finale du 100 mètres style libre aux JO.

Ce spécialiste des courtes distances est également un spécialiste dans le domaine de la fiscalité. Pendant de nombreuses années cet athlète porte aussi le chapeau d'étudiant. D'abord, il devient comptable agréé tant au Québec qu'en Ontario. Il poursuit ensuite ses études en droit à l'Université Sir George William, maintenant connue sous le nom de l'Université Concordia. En 1968, il est



Photo : WADA

M^{re} Richard W. Pound

admis au Barreau du Québec et en 1980 au Barreau de l'Ontario. Il est aujourd'hui associé principal au bureau Stikeman Elliott de Montréal, là où il a fait ses débuts comme étudiant en droit.

JurisClasseur Québec



L'encyclopédie JurisClasseur Québec s'inspire du savoir-faire et de la tradition d'excellence de ce grand classique qu'est le JurisClasseur en France pour offrir à la communauté juridique québécoise une oeuvre d'envergure dorénavant incontournable en droit québécois et canadien.

PROFITEZ DE L'EXAMEN GRATUIT DE 30 JOURS!

Commandez dès maintenant! www.lexisnexis.ca/bookstore 1-800-668-6481

Mentionnez le code de réservation 3396 lorsque vous placez votre commande.

Solutions de recherche

(Nouveau!)

Rapports individuels et collectifs du travail
ISBN : 9780433460701

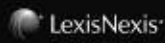
Biens et publicité des droits
ISBN : 9780433460725

Procédure civile I
ISBN : 9780433461173

SOLUTIONS COMPLETES POUR LA GESTION DE LA PRATIQUE

Développement de la clientèle Solutions de recherche Services de la pratique Services de soutien aux tribunaux judiciaires

LexisNexis et le logo « Knowledge Burst » sont des marques déposées de Reed Elsevier Properties Inc. faisant l'objet d'une licence. Les autres produits ou services mentionnés peuvent être des marques de commerce ou des marques déposées appartenant à leurs propriétaires respectifs. © 2009 LexisNexis Canada inc. Tous droits réservés.



Lorsqu'il met un terme à la compétition internationale à l'âge de vingt ans, il ressent avoir une « dette à repayer » suite à l'expérience que sa carrière lui a apportée. Il occupe donc le poste d'entraîneur de l'équipe de natation du Collège St-Laurent et agit comme officiel. Son titre de C.A. l'amène à devenir trésorier d'organisations sportives.

Rapidement, ses connaissances en commerce, en comptabilité et en droit le servent bien en matière d'administration du sport. À 26 ans, le Comité olympique canadien (CNO) le recrute à titre de secrétaire. Plus tard, il en devient président.

Lors des JO de Montréal, il voit à la préparation des athlètes. En 1972, à Munich, il est chef de mission adjoint de la délégation olympique canadienne. Il supporte ensuite chacune des candidatures des villes canadiennes en vue d'obtenir les Jeux.

Olympien, président du CNO, résidant de la ville hôte des derniers JO, « plus ou moins bilingue », en 1978, celui que l'on surnomme Dick est un candidat de choix au poste de membre du Comité international olympique. Les défis sont grands au CIO. Il suffit de rappeler les problèmes avec la Chine, le boycott des JO de Moscou, le scandale de corruption entourant l'octroi des Jeux de 2002 à Salt Lake City. Il participe à de nombreuses commissions olympiques dont celle portant sur la négociation des droits de télévision. Au fil des années, il gagne la confiance du président Samaranch à qui il tente en vain de succéder en 2001.

« Je n'aime pas la tricherie ! » Lorsque dans les années 60, un cycliste meurt lors d'une compétition internationale après avoir consommé des substances qui devaient lui permettre de gagner, tous sont étonnés. Des règles sont ensuite mises en place. Toutefois, la prohibition n'enraie pas le problème, au contraire. La tricherie est bien organisée et bien financée. La lutte contre ce fléau devient un véritable jeu d'échecs où il faut savoir placer ses pions et « penser en criminel ». La réalité des tricheurs est constamment en changement.

En 1999, alors que tous se souviennent du dernier Tour de France, l'Agence mondiale antidopage voit le jour. Richard W. Pound est le président fondateur de cette organisation internationale indépendante qui devait gagner la confiance du public. Son mandat : le développement de la lutte antidopage. Le défi est grand. Il ne suffit pas de suspecter certains comportements pour pouvoir sévir. Des règles antidopages et des normes de contrôle sont créées.

M^e Pound est aussi arbitre au Tribunal arbitral du sport dont le siège social est à Lausanne en Suisse. La tricherie par le dopage ne disparaîtra certes pas, mais par l'éducation et la prévention, une partie du problème peut selon lui être résolue.

Chaque fois que son téléphone sonne, une variété de questions lui sont soumises et comme il se plaît à dire « la réponse est moins difficile que la question ». Le plaisir qu'il éprouve dans ce qu'il fait est sa source de motivation. Le sport occupe une place influente dans sa vie.

Depuis les Jeux de Rome, l'équipement et les performances sportives évoluent, mais selon lui, l'aspiration des athlètes demeure la même : gagner. On peut dire la même chose pour les avocats. Aux premiers, il dit : « Comme benévole, si je peux aider à créer des conditions qui vont permettre aux athlètes de cette génération d'avoir l'expérience que j'ai eu comme olympien, c'est l'objectif ... C'est vraiment spécial ! ». Aux seconds, il formule une traduction libre de Vidal Sassoon : « Le seul endroit où le succès arrive avant le travail, c'est dans le dictionnaire. »

Soudainement, Monsieur Pound se lève et me tend un livre. Dans sa bibliothèque se trouvent des ouvrages dont il est l'auteur. Ces derniers portent entre autres sur les JO, son cabinet, des histoires vraies. Il me confie se plaire spécialement à répertorier des citations qui émergent des discours des personnes influentes de ce monde.

Je me suis laissée prendre au jeu : « Le cerveau est un muscle qu'il faut entraîner. », « J'ai beaucoup de temps, le défi est de ne pas le gaspiller. » Richard W. Pound ■

► Les Express 2.0

Toute la lumière sur l'actualité juridique!

Rendus possibles grâce au travail rigoureux de l'équipe des juristes de SOQUIJ, les Express 2.0 sont disponibles sous forme de deux bulletins électroniques sur mesure, **L'Express** et **L'Express Travail**. Ils vous offrent toute l'actualité jurisprudentielle, législative et doctrinale dans votre domaine de droit, au quotidien.

Les Express 2.0 comprennent:

- Des signalements quotidiens ou hebdomadaires;
- Des fonctions de sélection et de tri;
- Des hyperliens vers les textes intégraux;
- Plus de décisions et de chroniques accessibles; par courriel, par fil RSS ou en ligne;
- Et bien plus encore!

Pour plus d'informations, communiquez avec le service des abonnements au 514 842-8745 (option 2), sans frais au 1 800 363-6718, par courriel à abonnements@soquij.qc.ca ou visitez

soquij.qc.ca



Art de vivre

Restos sportifs



Marie Cousineau, Administrateur responsable des communications
mcousineau@heenan.ca

YE OLDE ORCHARD

Situé à deux pas du Centre Bell, le Ye Olde Orchard est fréquenté par des gens d'affaires qui s'y rendent pour une bouchée d'avant-match et des groupes d'amis qui s'y donnent rendez-vous pour encourager leur équipe sportive favorite.

L'endroit constitue une bonne option pour visionner les événements sportifs, puisqu'il est doté de plusieurs téléviseurs à écran plat à haute définition.

Bien qu'offrant un menu classique pour les soirées entre copains, tel que hamburgers, salades et ailes de poulet, ce sympathique pub offre également un menu original : ragoût irlandais, « fish and chips » ou pâté gallois au porc et aux pommes. Le tout est accompagné de bières importées, telles que la Guinness, la Harp, la Kilkenny ou la Smithwicks, et présentées par des serveurs vêtus d'un kilt.

Après le match, un groupe de musique s'installe sur la minuscule scène située au milieu du restaurant et offre une prestation musicale à ceux qui souhaitent poursuivre la soirée à discuter des exploits - ou des déboires - du Canadien. Alors que certaines personnes quittent le pub, d'autres personnes ayant assisté au match au Centre Bell viennent y terminer la soirée.

On y retourne avec des amis pour l'ambiance, la musique et quand l'envie de « fish and chips » nous prend!

On y retourne avec des amis pour l'ambiance, la musique et quand l'envie de « fish and chips » nous prend!

1189, rue de la Montagne
514.874.1569



Pierre-Luc Beauchesne, rédacteur en chef
pierre-luc.beauchesne@gowlings.com

LE SAINT-BOCK

Sur Saint-Denis, à quelques pas d'Ontario, il y a le Saint-Bock. C'est le paradis des amateurs de bière! Le Saint-Bock brasse ses propres bières d'inspiration belge, anglaise ou américaine. Il y en a toujours cinq ou six au menu qui se renouvellent selon les saisons.

Le Saint-Bock offre aussi en fût une quinzaine de bières de microbrasseries québécoises qui se renouvellent également d'une visite à l'autre. Vous pouvez donc goûter entre autres aux créations d'Hopfenstark (L'Assomption), de Boquébière (Sherbrooke) ou du Naufrageur (Baie des Chaleurs) après un court trajet en métro ou en autobus. Je vous recommande de prendre un plateau dégustation qui vous permettra d'en goûter plusieurs. N'oubliez pas de vous laisser conseiller!

Et ce n'est pas tout! Le Saint-Bock propose un éventail de bières en bouteilles d'importation privée à rendre fou. Les connaisseurs seront impressionnés par le menu, presque aussi épais qu'un catalogue Ikea.

Comme tous les brouepubs qui se respectent, le menu est varié et, en plus d'offrir les traditionnels burgers, croque-monsieur et quesadillas, on peut y manger une sorte d'hybride entre la pizza et le pain pita qui s'appelle un Graal.

J'oubliais le thème de la chronique : il y a aussi de grands écrans où l'on présente les matchs de hockey

1749, rue Saint-Denis
514.680.8052
www.lesaintbock.com



Amateurs de sport, l'équipe de rédaction de l'ExtraJudiciaire veut vous sortir de votre salon et vous faire découvrir ou redécouvrir quatre endroits où vous pourrez regarder un match de hockey et discuter entre amis. Ambiance, bonne bouffe, bonne bière, chacun doit y trouver son compte et passer une belle soirée.



Maude Perras, directrice de la publicité
mperras@ymail.com



Véronique Guertin, conseillère à la rédaction
vguertin@hotmail.com

SALON MISS VILLERAY

Je sors rarement dans les bars pour écouter le sport... Pas par manque d'intérêt, mais plutôt parce que je préfère suivre le hockey... à la radio. Avez-vous déjà entendu les analystes et commentateurs lors des matchs de hockey? Mais je m'égare...

Comme ma façon d'écouter le hockey a peu d'adeptes dans mon entourage, lorsque je désire voir un match, je vais au Salon Miss Villeray. Cet illustre bar fête cette année son 60^e anniversaire. Cet établissement situé au coin des rues Henri-Julien et Villeray recevait régulièrement durant ses beaux jours des célébrités locales. Tout près du parc Jarry, où ont joué un temps les Alouettes et les Expos, le Miss Villeray accueillait les sportifs et les fans venus commenter le match.



Le Miss Villeray a dans les années suivantes perdu son lustre, devenant une triste taverne où quelques habitués s'installaient devant les machines à poker. Le bar a cependant été racheté et subi une cure jeunesse. Même la pancarte de la fameuse Scarlett Villeray, qui

accueille les clients depuis des décennies et qui est connue dans tout le quartier, a été rajeunie.

Depuis environ un an, le bar est fréquenté par une faune jeune et les soirs de match, on peut voir les prouesses de nos glorieux sur écrans géants, tout en bénéficiant de rabais sur la bière locale. Un DJ accompagne les clients durant les matchs, usant ses tables tournantes lors des pauses publicitaires. Ce n'est pas la radio, mais ça reste une façon intéressante de suivre le hockey...

220, rue Villeray
514.658.3969

RESTAURANT BAR CHAMPS

Que vous soyez amateur de hockey, de football, de golf, de course automobile, de boxe ou de soccer, il y a un endroit à Montréal où l'on vous offre le meilleur du sport en tout temps : au Restaurant Bar Champs! Ce restaurant possède plus de 30 écrans plats à haute définition qui diffusent les matchs d'importance de l'ouverture à la fermeture. Alors peu importe où vous siégez, vous êtes aux premières loges du Centre Bell, du Staples Center, du Madison Square Garden, etc., et ce, en même temps!

Côté bouffe, ce restaurant nous offre tous les classiques que nous sommes en droit d'attendre de ce genre d'établissement : côtes levées, hamburgers, steaks, pâtes et salades. Le choix de bières est également intéressant.

Ce qui fait toutefois la renommée de ce bar, c'est l'ambiance créée par les partisans qui s'y rassemblent lors des événements sportifs. On y va pour encourager notre équipe favorite, huer les adversaires et fêter la victoire avec d'autres partisans dans un décor décontracté qui transpire la testostérone.

Fait intéressant à noter : durant les matchs du Canadien, chaque table du restaurant se voit attribuer un joueur. Si ce dernier marque un but durant la partie, une tournée de « shooters » est offerte gratuitement par la maison à toutes les personnes de la table. Voilà une raison additionnelle d'aller y encourager nos glorieux!

3956, boul. St-Laurent, Montréal
514.987.6444
www.champssportsbar.ca



À NOTER À VOTRE AGENDA

FÉVRIER 2010

SOUPER À LA MAISON DU PÈRE

Lieu : 550, boulevard René-Lévesque Est
Heure : 16h30 à 20h00

9

DÎNER-CONFÉRENCE

L'art de rédiger les clauses d'indemnisation et d'autres clauses particulières

Conférenciers : M^{es} Sylvie Bourdeau et Natasa Karambatsos, Fasken Martineau
Lieu : Cour d'appel, Édifice Ernest-Cormier,
100, rue Notre-Dame Est
Heure : 12h15 à 14h00

10

DÉJEUNER-CONFÉRENCE

Le Québec et la lutte contre les planifications fiscales agressives

Conférenciers : M^{es} Franco Gadoury et Christian Meighen, Stikeman Elliott
Lieu : Hyatt Regency Montréal,
1255, rue Jeanne-Mance
Heure : 7h30 à 9h30

15

6 @ 8 GALERIE D'ARTS

Lieu : Galerie Blouin et Division
Heure : 18h00 à 20h00

16

CONFÉRENCE

Maximiser sa pratique *pro bono*

Conférenciers : M^{es} Dominique Vézina, Nathalie Roy, William Dufort.
Lieu : Palais de justice de Montréal, salle 5.15
Heure : 17h30 à 19h30

17

COCKTAIL DÎNATOIRE - GRANDS BALLETS CANADIENS « LA SYLPHIDE DU BALLET DE GUANGZHOU »

Lieu : Place des Arts, salle Wilfrid-Pelletier
Heure : 18h00

18

DÎNER-CONFÉRENCE

L'alchimie du procès (plaider en première instance)

Conférencier : L'Honorable Jacques-A. Léger, j.c.a.
Lieu : Cour d'appel, Édifice Ernest-Cormier,
100, rue Notre-Dame Est
Heure : 12h15 à 14h00

24

MARS 2010

DÎNER-CONFÉRENCE

Le harcèlement psychologique

Conférencier : M^e Guy Poirier, directeur général retraité, Commission des normes du travail
Lieu : Cour d'appel, Édifice Ernest-Cormier,
100, rue Notre-Dame Est
Heure : 12h15 à 14h00

10

SPEED-RÉSEAUTAGE

Heure : 18h00

16

DÎNER-CONFÉRENCE

Se préparer adéquatement et plaider avec succès devant la Cour d'appel

Conférencier : L'Honorable François Doyon, j.c.a.
Lieu : Cour d'appel, Édifice Ernest-Cormier,
100, rue Notre-Dame Est
Heure : 12h15 à 14h00

24

CLINIQUE JURIDIQUE TÉLÉPHONIQUE

Lieu : 407, boul. Saint-Laurent
Heure : 9h00 à 17h00

27-28

DÎNER-CONFÉRENCE

Topic to determine in Real Estate (conference will be given in English)

Conférenciers : M^e Diana R. Lyrantzis, Davies Ward Phillips Vineberg
Lieu : Cour d'appel, Édifice Ernest-Cormier,
100, rue Notre-Dame Est
Heure : 12h15 à 14h00

31

AVRIL 2010

FORUM 6@8

Démarrez votre propre cabinet : que devez-vous savoir ?

Conférencier : Invité Banque Scotia
Lieu : Banque Scotia, ancien siège social,
437, rue St-Jacques
Heure : 18h00 à 20h00

20

TOURNOI DE HOCKEY

Lieu : Centre sportif de l'UQAM
Heure : dès 11h30 (tournoi débute à 12h)

26